

**Formation initial et recyclage à l'habilitation électrique**  
**B0, H0(V) exécutant et B0, H0(V) chargé de chantier**

PUBLIC CONCERNE

Personnel non électricien qui opère dans des zones où existent des risques électriques.

PRE-REQUIS

Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Être capable d'exécuter en sécurité des opérations non électrique dans un environnement électrique.

DUREE

1 jour + 0.5 jour de TP (en option)

Un recyclage est préconisé tous les trois ans par la NFC 18-510.

CONTENU

Théorie

**Tronc commun**

- ✓ Les grandeurs électriques
- ✓ Les effets du courant électrique sur le corps humain
- ✓ Les domaines de tension
- ✓ Les zones d'environnement et leurs limites
- ✓ Le principe de l'habilitation.
- ✓ La définition des symboles d'habilitation.
- ✓ Les prescriptions associées aux zones de travail.
- ✓ Les équipements de protection collective
- ✓ Les matériels et outillages.
- ✓ La conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique.
- ✓ La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.

**Exécutants**

- ✓ Les acteurs concernés par les travaux
- ✓ Les limites de l'habilitation « 0 »

**Chargé de chantier**

- ✓ Les documents relatifs aux travaux
- ✓ La zone de travail
- ✓ Les instructions de sécurité
- ✓ La surveillance d'un chantier

Pratique

**Mise en application sur une installation**

**Identifier les limites et les zones d'environnement**

**Repérer la zone de travail définie.**

**Appliquer les prescriptions.**

**Analyser les risques pour une situation donnée**

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

- ✓ Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues, des analyses de situations, un diaporama, du matériel pédagogique et de nombreux échanges entre stagiaires et formateur.
- ✓ Contrôle des connaissances théorique et pratique de chaque stagiaire
- ✓ Remise aux stagiaires de documents écrits,
- ✓ En fonction des résultats remise, pour chaque stagiaire, d'un avis du formateur indiquant les symboles d'habilitation recommandés.
- ✓ Remise à l'entreprise d'un titre d'habilitation vierge à remplir par l'employeur.